

Congrès AFSP Aix 2015

ST 50 : La circulation des procédures judiciaires et des outils du post-conflit dans la construction des causes victimaires : une perspective comparée

Mathilde Allain, doctorante en Sciences Politiques au Centre Emile Durkheim de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et en codirection avec le Centre de Recherche sur l'Action Collective en Europe de Rennes 1.

mathilde.allain27@gmail.com

« Entre la victime idéale et le refus de la victimisation : deux processus de construction des causes victimaires par les organisations paysannes colombiennes ».

En 2011, la Colombie prenait des mesures historiques avec l'adoption de la Loi des Victimes (loi 1448) permettant l'indemnisation et la réparation des victimes d'un conflit qui dure depuis les années 1960. Ambitieuse, cette loi entend réparer les victimes du conflit et entamer un processus de restitution des terres pour ces victimes dépossédées, une mesure qui va dans le sens des dialogues de paix entre la guérilla des FARC et le gouvernement colombien, en négociations à la Havane depuis 2012, qui consacre un point important aux victimes. A plusieurs égards la question politique et juridique de la réparation des victimes (tant au sein de l'agenda des négociations que de la loi 1448) est épineuse car elle invite à penser des mécanismes post conflit nécessaires pour garantir une paix durable et de long terme alors même que le conflit perdure. En effet, pendant que la guérilla et le gouvernement négocient à Cuba, en Colombie les affrontements continuent, alourdissant la liste des victimes. La situation humanitaire reste alarmante sur de nombreux points et zones du pays, avec des déplacements massifs de communautés rurales et des atteintes aux droits de l'homme qui visent plus particulièrement les défenseurs des droits de l'homme, les syndicalistes, les leaders paysans et indiens et les personnes se déclarant comme « réclamant de terres ». Un récent rapport d'Amnesty International (AI, 2014) dresse un bilan assez négatif de ces politiques d'indemnisation et de restitution des terres en insistant sur le fait qu'un titre de propriété n'est pas suffisant pour garantir l'indemnisation et la sécurité de ces personnes sur leurs terres. La loi 1448, qui s'est donnée dix ans pour indemniser les victimes, est l'objet de vives critiques. Peu de victimes ont été indemnisées depuis 2011, les procédures sont longues, et il existe de nombreux cas de re-victimisation. Mais surtout il n'existe toujours pas de définition claire de *la* victime, un flou définitionnel qui, ajouté à la cacophonie administrative, ne permet pas d'enregistrer toutes les victimes. De quelles victimes parle t-on ? Victimes de qui ? Les personnes déplacées dans les années 1980 sont-elles les mêmes victimes que celles qui sont déplacées aujourd'hui ? Les victimes qui désignent l'Etat comme responsable sont elles indemnisées de la même manière que les victimes de la guérilla ? Ces questions sont essentielles dans un contexte de forte polarisation politique où l'Etat doit faire face à plus de six millions de déplacés internes. De plus, comment indemniser les victimes ? Qu'est ce qu'une indemnisation juste, quelle place pour le droit à la vérité et la liberté de mémoire ? Face à ces questionnements, les organisations locales, notamment paysannes, tentent de se

positionner pour faire exister leur condition de victime. Comment les organisations paysannes utilisent-elles la cause victimaire pour positionner leurs revendications post-conflit ? Comment les différentes perceptions locales des victimes servent-elles paradoxalement à exprimer un positionnement similaire de *la* victime pour les organisations paysannes ? À partir d'une étude de cas dans deux régions de Colombie, nous avons cherché à comprendre les perceptions locales des victimes ainsi que l'usage qu'elles font des causes victimaires. En se centrant sur le regard que portent les victimes sur elles-mêmes, nous cherchons à comprendre les mécanismes locaux de construction des causes victimaires, ainsi que les différentes interactions de ces victimes avec la scène nationale et internationale. Les deux organisations étudiées, l'association paysanne de la vallée du fleuve Cimitarra (ACVC) et les communautés afro-descendantes de Jiguamiandó et Curvaradó naissent dans un contexte bien précis, celui de l'entrée des paramilitaires dans ces deux régions stratégiques de Colombie, le Magdalena Medio au centre du pays, et le Bas Atrato sur la côte pacifique nord. Ces habitants ruraux, victimes de nombreuses violations des droits de l'Homme, se sont organisés en collectif pour retourner sur leurs terres et/ou pour y rester. Victimes historiques et victimes récentes, ces organisations paysannes tentent d'orienter leurs revendications dans un contexte complexe, où le gouvernement colombien cherche à inscrire la Colombie dans une phase post-conflit alors que le pays connaît encore des situations humanitaires alarmantes.

Dans le contexte des négociations de paix, le terme de victime est porteur, et ses différentes récupérations et interprétations par les acteurs sociaux est révélateur des différentes trajectoires des organisations. Cependant, celles-ci ont des interprétations diverses de la victime, qu'elles tentent de positionner par rapport à une catégorie juridique nationale récente, et face à un imaginaire international qu'elles ne maîtrisent pas toujours. La réflexion en termes de cadres de l'action collective (Snow et *al*, 1986, Snow et Benford 2000, Contamin, 2003) nous permet ainsi de montrer les différents usages du cadrage victimaire selon les différentes échelles d'analyses : local, national et international. En s'émancipant d'une analyse stratégiste de l'usage des cadres par les organisations locales, nous cherchons à mettre en avant le rôle des références cognitives des acteurs selon les différents contextes de mobilisation (Mathieu, 2002). Il s'agit également d'examiner comment ces cadres d'interprétation sont en permanence reconstruits et transformés au gré de l'évolution des contextes et des orientations des principaux leaders des revendications. Dans un premier temps nous expliquerons que derrière les jeux de langage et les différents aspects cognitifs, les organisations locales tentent avant tout de positionner leur vision d'une Colombie post-conflit, en affirmant sur la scène politique nationale le besoin d'un investissement social et économique dans les campagnes colombiennes touchées par le conflit. Puis, dans un second temps, nous verrons que les victimes s'affirment comme des porteuses de droits en tant que paysans, et que les leaders naviguent entre plusieurs causes victimaires et paysannes au gré des positionnements nationaux et internationaux de leurs revendications.

DE QUELLES VICTIMES PARLE T-ON ? FAIRE EXISTER SES REVENDICATIONS DANS UN CONFLIT DE LONGUE DUREE

Le temps long du conflit colombien a mené à une complexification des différents acteurs du conflit selon les zones et selon les périodes, les responsables des violences sont difficiles à cerner et les victimes très diverses. Définir ces victimes pour les indemniser et pour mettre en place le travail de mémoire, c'est aussi se pencher sur les différentes perceptions que ces acteurs locaux ont de leur position en tant que victime. C'est à partir des différentes conceptions locales de la victime que les organisations paysannes vont progressivement construire une cause victimaire.

DES PERCEPTIONS LOCALES DE LA VICTIME

Les perceptions locales ressenties par les acteurs quant à leur statut de victime dépendent des contextes locaux dans lesquels ces derniers évoluent, celui dans lequel ils ont subi des violences, mais également le contexte actuel de violations des droits qui influe sur les manières de percevoir et de se percevoir en tant que victime.

La zone de la vallée du fleuve Cimitarra, près de la ville de Barrancabermeja dans le Magdalena Medio est une région particulière tant par le dynamisme des luttes sociales que par les violences et la répression qu'ont subi ces acteurs sociaux depuis la fin des années 1990. La population paysanne qui habite la zone d'action de l'ACVC a connu plusieurs vagues de déplacement, des régions voisines dans les années 1980, puis à l'intérieur même de cette région très touchée par le conflit. Depuis, elle s'est installée sur ces terres, avec ou sans titre de propriété, notamment en ce qui concerne les terres domaniales de l'Etat (les *Baldíos de la Nación*) sur lesquelles des villages entiers sont installés depuis les différentes vagues de colonisation de ces terres vierges. Cette absence de formalisation de la terre, et le contexte de conflit font de cette région un terreau fertile pour les investissements miniers et pétroliers, car ses sous sols regorgent de ressources. Au cours des années 1990, qui marquent l'arrivée des paramilitaires dans la région, de nombreux villages ont été pris pour cibles, accusés de collaborer avec les guérillas. Plusieurs exactions dans cette zone ont ainsi été commises, (assassinats massifs, disparitions, déplacements forcés, destruction des habitats et des récoltes, blocus économique, etc.) par les militaires et les paramilitaires (Cinep/Credhos 2004, Molano, 2003). Depuis la fin des années 2000, les paysans ont recommencé à mettre en œuvre des projets collectifs, motivés par le dynamisme de l'ACVC, qui en 2010 reçoit le prix national de la paix, une reconnaissance importante dans le contexte de stigmatisation¹ de la région. Lorsque la Loi des Victimes est promulguée en 2011, les habitants sont installés sur

¹ Les membres de l'ACVC sont régulièrement accusés de liens avec la guérilla, une stigmatisation qui vise à décrédibiliser leurs revendications. Cependant, l'ACVC a de nombreux soutiens au niveau international, notamment auprès de partis politiques européens qui lui garantissent une certaine légitimité nationale. En 2007, plusieurs leaders de l'association sont arrêtés, et l'ancien président Alvaro Uribe Vélez a accusé la zone de réserve paysanne, une disposition d'aménagement territorial reconnue pour protéger la petite agriculture, de constituer un « repaire de la guérilla ». Certains membres sont emprisonnés plusieurs années sans procès. Bien qu'aucun des leaders n'aient été inculpé de liens prétendus avec la guérilla, cette persécution judiciaire a profondément marqué les villageois de la zone.

leurs terres, ils ont recommencés à produire, ils ont reconstruit leurs habitats avec l'aide de la coopération internationale, et par le biais de l'ACVC de nouveaux projets communautaires ont vu le jour dans la zone. En tant que victimes du conflit, les habitants ont le droit de faire partie de ce processus de restitution et d'indemnisation, cependant, ils ont vécu jusqu'alors sans revendiquer ce nouveau statut. La création de la loi fait exister une nouvelle catégorie, et crée une référence nationale de « victime » à laquelle ils se sentent étrangers. Longtemps stigmatisés, ces populations n'ont pourtant jamais été catégorisées comme des victimes, même au moment de leur plus grande détresse. Ce statut qui n'induit pas toujours une reconnaissance de responsabilité apparaît comme dérisoire et tardif au vue des violations subies. Le refus du qualificatif de victime, qui peut paraître surprenant pour un observateur extérieur, porte une dimension à la fois symbolique, celle de la résistance autonome chez ces populations, mais il s'explique également par une opposition aux politiques étatiques d'aide. La perception locale d'une aide jugée « assistantialiste » de l'Etat, est ici à replacer dans la trajectoire politique et sociale de cette région si particulière, et dans celle de l'ACVC.

Le contexte politique et social dans la région du Bas Atrato (département du Chocó) est distinct dans la mesure où les communautés afro-descendantes de Jiguamiandó et Curvaradó, déplacées par la violence des actions militaires et paramilitaires entre 1996 et 1997 sont récemment retournées sur leur territoire². Ce retour est long, chaotique et se fait au compte goutte depuis le début des années 2000 (Human Rights Watch, 2013). Seulement 20% des déplacés sont retournés définitivement sur leurs terres aujourd'hui. Pendant le déplacement, de nombreuses entreprises agro-alimentaires ont investi dans cette zone, notamment dans la production à grande échelle de palmiers à huile, de bananes, bananes plantains, et plus récemment dans des grands projets de bétail intensif. Les communautés rurales doivent donc faire face à ces occupations illégales sur leur territoire collectif, une présence qui s'accompagne d'un contrôle paramilitaire important dans les principaux ports et points de passage de la région. En raison de l'insécurité de la zone et des menaces proférées à l'encontre des leaders afro-descendants, les habitants se sont réunis en zones humanitaires réservées à la population civile pour se protéger et continuer à affirmer leur droit sur ce territoire. Au vu de l'ampleur des violations des droits de l'Homme dans cette région de Colombie, (plus de 70% de la population a été déplacée entre 1996 et 1997), la Cour Constitutionnelle colombienne, sur recommandations de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme a mis en place une procédure de restitution spécifique pour ces deux territoires. Celle-ci prévoit plus de moyens pour éclaircir la propriété de la terre, et pour mettre en place un dispositif spécifique de réparation des victimes. Tant l'exceptionnalité de la procédure spécifique pour ces communautés que l'urgence humanitaire amènent à une conception particulière en tant que victime passée mais aussi actuelle du conflit. Si à l'inverse des populations du Magdalena Medio, les populations de ces deux communautés se revendiquent en tant que victime c'est aussi car le contexte d'urgence n'est pas le même actuellement dans les deux régions. Les trajectoires sociales et politiques des organisations paysannes jouent également un rôle dans les perceptions locales de la victime, et dans leur mise en mot.

² Pour plus d'informations concernant les communautés de ces deux bassins : http://colombialand.org/wp-content/uploads/2013/06/Justicia_Evasiva.pdf.

Lorsque l'ACVC, créée en 1998 suite aux marches paysannes dans la ville de Barrancabermeja, se fait connaître c'est avant tout pour dénoncer la situation des campagnes, tant au niveau des violences que subissent les habitants que de la situation sociale et économique que connaissent ces populations, qui vivent sans services publics de base dans des zones très reculées des centres urbains. Plutôt que des victimes, les paysans cherchent à dénoncer une situation qu'ils perçoivent comme injuste. Ils cherchent à montrer que c'est parce qu'ils sont paysans et qu'ils revendiquent des droits spécifiques en tant que tel (comme l'accès au crédit, la propriété de la terre, l'accès aux services sociaux de base, etc.) qu'ils sont victimes du conflit. Le cadre idéologique de l'ACVC, fortement imprégné de l'identité paysanne et de la croyance en un projet de développement commun oriente ainsi des revendications en des termes bien précis d'amélioration des conditions de vie pour les paysans. Ainsi, les paysans de l'ACVC ne se perçoivent pas comme des victimes collatérales d'un conflit armé, mais comme la cible d'acteurs qui s'opposent à leur vision du monde. Selon eux, la victime réduit le paysan à une réparation individuelle sans résoudre les causes de cette victimisation. Cette critique de la victime collatérale est également présente dans les perceptions locales des communautés afro-descendante. Le déplacement massif de 1997 qui a brisé toutes les structures d'organisation sociale de ces populations a éparpillé les membres des communautés dans les grands centres urbains. Ainsi démunies, ces populations ont reçu l'aide de plusieurs ONG colombiennes de juristes qui ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui pour le retour des habitants sur leur territoire. Empreintes d'une longue tradition juridique et de filiation chrétienne, ces ONG ont su orienter les habitants pour revendiquer leurs droits et permettre l'instauration des zones humanitaires au nom du droit international humanitaire qui reconnaît ainsi leur statut de victime. Cependant, au delà d'une conception misérabiliste de la victime, les interactions entre ONG et communautés ont mené à la construction de revendications particulières : celles d'une population civile victime d'un modèle économique et d'un Etat complice des violences. En effet, dans les discours des leaders, si les communautés de ces deux bassins ont été déplacées, ce n'est pas seulement à cause d'un conflit interne entre acteurs armés, mais surtout pour permettre l'installation sur leurs territoires collectifs de projets de développement de l'agriculture à grande échelle. En tant que victime, ces populations cherchent ainsi à obtenir une protection, premier objectif dans l'urgence de la situation qu'elles vivent, mais elles cherchent également à désigner des responsables. Tant le contexte que les trajectoires des organisations qui portent ces causes conditionnent les perceptions locales de la victime, et contribuent donc à différents processus de construction victimaire.

A LA CONSTRUCTION D'UNE CAUSE VICTIMAIRE

Les différentes perceptions locales de la victime et de son rôle selon les acteurs locaux mettent en exergue deux processus distinct de construction victimaire. Ces identités victimaires distinctes, d'un côté la victime résistance et de l'autre la victime passive, véhiculent paradoxalement des visions similaires du conflit.

Dans les témoignages des habitants de la vallée du fleuve Cimitarra, les victimes sont les paysans qui ont été déplacés récemment, des personnes réfugiées qu'ils regardent avec tristesse et qu'ils s'imaginent perdus et déracinés dans les grandes villes du pays. Ce sont des

paysans qui ont perdu leurs repères et surtout le lien à la terre, fondamental pour une population qui vit de ce qu'elle produit. Se penser en tant que paysan fait également partie d'un processus de reconstruction identitaire, où l'affirmation paysanne permet à la victime de retrouver son utilité sociale. Lorsque les habitants racontent l'histoire des violences subies, l'absence du mot « victime » peut paraître déconcertant. A l'identité de victime est souvent associée une certaine image de passivité, alors que le paysan est celui qui fait partie d'un processus de résistance territoriale plus large. Par exemple, sur le monument de la mémoire du village de Puerto Nuevo Ité³ on peut lire « nous sommes nés pour bâtir les chemins et semer l'espoir de la conscience de la communauté. Qui construit la résistance pour le bonheur de tous, ceux qui ont été victimes et sommes victimes des puissants ». Plus loin sur la stèle on peut aussi lire « des cendres de Puerto Nuevo Ité et de l'obstination de ses habitants pour rester sur le territoire » et « ce port et ses habitants continuent aujourd'hui de résister de manière organisée ». Là encore l'expérience collective et la construction communautaire sont mises en avant pour commémorer les victimes des massacres. Dans le contexte précis de cette région en proie à différentes formes d'accaparement des terres, penser la victime éloigne le paysan de la restitution des terres. Le paysan n'est pas seulement une victime d'un conflit qui le dépasse, mais c'est un acteur local qui a déjà entamé des projets de reconstruction sans attendre de réparations de la part de l'Etat :

« Mais moi je vous dis que l'Etat fait tout pour assassiner le paysan, au lieu de le réparer dignement. On sait que c'est comme ça. Parce que l'Etat ce qu'il nous donne à nous ce sont des miettes, mais les problèmes sociaux sont là bien vivants, le gouvernement ne va jamais nous réparer, et ce qu'il arrive à réparer, ce sera toujours via des actions de fait, alors on sait, on ne croit pas à leur histoire, qu'ils vont nous aider, ça c'est des mensonges. Alors, oui l'important c'est d'avoir les pieds sur terre, et de connaître quels sont nos droits en tant que personne, ça ça me paraît très beau et important »⁴

En construisant ainsi leur cause victimaire, ou plutôt en évinçant de leur discours l'aspect victimaire, les paysans de l'ACVC cherchent à s'opposer à un statut et à une réparation individuelle qui ne résout pas les déséquilibres socio-économiques de la zone dans laquelle ils vivent. L'ACVC critique ainsi des dispositifs individualistes qui réduisent la portée réelle de la victime et surtout qui éloignent l'Etat de ses responsabilités et d'une réparation collective.

Ces paradoxes sont aussi présents dans le bassin du Bas Atrato, et pourtant les communautés étudiées font un tout autre usage du terme de victime, en cultivant une image de

³ Monument « Notre histoire de résistance », placé au centre du village de Puerto Nuevo Ité, qui était le centre d'une coopérative communautaire détruite par les paramilitaires dans les années 1990. Traduction personnelle. Version originale "Nacimos para vivir construyendo los caminos y sembrando la esperanza en la conciencia comunitaria. Que construye la resistencia por una felicidad de todos los que fuimos y somos victimas de los poderosos". Plus loin: "de la cenizas de Puerto Nuevo Ité y de la obstinación de sus habitantes por permanecer en el territorio" puis "este puerto y sus habitantes aun permanecen hoy resistiendo de manera organizada".

⁴ Entretien avec un président de village, Vallée du fleuve Cimitarra, octobre 2013. Traduction personnelle. Version originale: "pero yo le digo el Estado hace todo para asesinar al campesino, en vez de reparar dignamente. Uno sabe que es así. Porque el Estado lo que a nosotros nos tira son un puñadito de agua tibia pero los problemas sociales están vivitos ahí, el gobierno nunca nos va a reparar, y los que logra reparar siempre va a ser por la vías de hecho entonces uno siempre no se come el cuento de que nos van a ayudar, esto es mentira. Entonces si lo importante es estar los pies en la tierra y saber cual son sus derechos como persona, esto me parece muy bonito e importante".

la victime résistante. Malgré la vulnérabilité des populations de Jiguamiandó et Curvaradó, les membres des conseils communautaires ont mis en place des zones humanitaires qui s'érigent comme des symboles de résistance dans la mesure où les membres réaffirment leur attachement à ce territoire qui leur appartient. Plus qu'un *statut* de victime, cet attachement au territoire est partie intégrante d'une *identité* de victime. Au vu de la situation humanitaire que vivent ces communautés, mettre en avant leur identité victimaire relève également d'une stratégie de survie dans ce contexte hostile : rappeler qu'elles ont été victime d'un déplacement c'est conserver pleinement la mémoire des proches disparus et c'est rappeler que cette situation perdure. Les événements violents passés sont réinterprétés à l'aune des événements actuels pour continuer à dénoncer une situation jugée alarmante (Ostriitchouk Zazulya : 2009). Au vu du cadre protecteur qui confère aux afro-descendants une particularité juridique, l'image du martyr est constamment nourrie par les imaginaires collectifs pour maintenir l'attention sur leur situation. Dans le Bas Atrato, cet imaginaire est alimenté par les récits d'une partie de la population qui ne s'est pas déplacée pendant les violences et qui est restée cachée dans la forêt pendant plusieurs années. Appelés les « résistants », ces habitants-dont nombre de leaders actuels- ont refusé de fuir et d'abandonner leur territoire. Cette expérience courageuse est longuement racontée pendant les réunions et les moments de transmission générationnelle :

« En 1996, certains sont partis et d'autres, nous sommes restés. Moi j'ai été et je suis résistant, et je dis résistant à temps complet, et encore actuellement je reste ici sur le territoire, sous les balles et les bombes »⁵

Cette reconnaissance en tant que victime spécifique du conflit permet à ces communautés de bénéficier d'une aura particulière au niveau national et international, une posture qu'elles utilisent pour rendre publique la complicité de l'Etat dans cette zone. La victime acquiert la légitimité de la dénonciation, et sa reconnaissance lui octroie un statut de dénonciateur. Face aux politiques de réparation, les communautés de Jiguamiandó et Curvaradó se montrent alors partagées : d'un côté la situation sociale alarmante des habitants les poussent à accepter des réparations financières, mais celles-ci sont critiquées comme étant trop faciles et trop rapides. La peur de la réparation, c'est aussi celle de la disparition du statut de victime via une affaire « classée ». Un membre d'un conseil communautaire de Jiguamiandó s'exprime ainsi à ce sujet :

« Aujourd'hui, je commence à peine à travailler de nouveau, est apparu une Unité des Victimes, une je ne sais quoi des victimes, ils m'ont fait aller d'Apartadó jusqu'ici, et à moi, jusqu'à maintenant ils ne m'ont rien donné. L'autre jour, ils m'ont envoyé à Bajira, je lui ai dit je viens mais je vais vous dire un truc, moi je ne suis pas en train de vous demander quelque chose, si vous me dites que vous allez me donner quelque chose, donnez la moi, et sinon ne me faites pas dépenser ce qui est à moi pour aller jusqu'à là bas. Mais moi d'ici je suis parti avec la Commission de Justice et Paix, à Apartadó, on est arrivés là bas et rien. Ensuite, ils m'ont donné rendez vous deux mois après, que maintenant les ressources étaient là, et que je ne sais quoi. Je suis revenu ici, puis encore là bas, et le monsieur n'était pas là. L'autre jour à Bajira, je leur ai dit, je viens mais pour discuter, parce que je ne demande pas l'aumône, Dieu m'a donné la possibilité d'avoir une ferme, de pouvoir travailler, et d'avoir à

⁵ Habitant de la zone humanitaire de Camélias, Novembre 2013. Traduction de l'auteur, version originale "en 1996 se fueron unos y nos quedamos otros. Yo fui y soy resistente, digo resistente de tiempo y medio completo, y todavía por la actualidad me siento aquí en el territorio, abajo de las balas y de las bombas".

manger, mais ne venez pas me mentir comme on ment à un petit chien, parce que le gouvernement s'habitue à nous mener en bateau quand il le veut. Moi, je ne suis pas là pour ça. »⁶

Au delà des questions de réparation financière, les communautés intègrent aussi une vision plus sociale et psychologique des affects des victimes, en construisant des lieux de mémoire et en (re)construisant une histoire collective. Positionner un regard nouveau de victimisation collective permet ainsi l'imputation de responsables, et l'émancipation vis-à-vis de l'image de victime collatérale d'un conflit armé.

Finalement, bien que les deux processus étudiés ne mettent pas en place les mêmes mécanismes de construction victimaire et qu'ils aient des perceptions locales bien distinctes, la vision du conflit qu'ils mettent en avant est similaire. C'est finalement la même logique qui sous-tend d'un côté le refus de victimisation de l'ACVC et la valorisation victimaire des communautés du Bas Atrato : dénoncer des responsables et exiger une réparation intégrale et collective, au centre de laquelle le territoire est une condition sine qua non. Nous avons cherché à montrer que les questions victimaires s'expriment de manière distincte au niveau local, cependant, ces causes victimaires ne sont pas seulement défendues au niveau local, elles entrent en interaction dans des jeux de positionnement tant au niveau national qu'international.

LES JEUX DE CADRAGE DES ACTEURS LOCAUX AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL : DES PAYSANS OU DES VICTIMES ?

La Colombie a depuis longtemps attiré de nombreuses ONG internationales (ONGI) et soutiens internationaux (Daviaud, 2010), qui ont contribué à la visibilité du conflit colombien, mais qui ont également apporté un soutien aux communautés se trouvant dans cette détresse humanitaire. Aujourd'hui, cette visibilité internationale s'est renforcée avec les dialogues de paix, dont le premier point des négociations est la politique agraire. L'année 2013 a d'ailleurs marqué un renouveau de la mobilisation sociale dans le pays avec la grève nationale agraire, une mobilisation importante tant par son ampleur⁷ que par ses acteurs, puisque qu'au delà des revendications sectorielles et régionales, les paysans ont réussi à se représenter comme un mouvement relativement homogène autour d'un cri pour la dignité. Cette alliance nationale a mené à un ralliement des revendications victimaires et agraires, confondant le paysan et la victime autour de

⁶ Entretien avec un membre du bassin de Jiguamiandó, Zone Humanitaire de Camelias, novembre 2013 "Hoy apenas estoy empezando a trabajar de nuevo, por ahí salió una Unidad de Víctimas, una no sé qué de víctimas, me hicieron ir de Apartadó de aquí y a mí no me han dado nada hasta ahora. Me mandaron el otro día buscar a Bajira, yo le dije hombre yo vengo, pero también les voy a decir una cosa, yo no estoy pidiéndole a ustedes si ustedes me dicen que me van a dar una cosa démela y si no no me hagan gastar lo mío para ir hasta allá. Porque yo de aquí me fui con la comisión de Justicia y Paz, a Apartadó, llegamos allá y nada, después me citaron a los dos meses que estaban los recursos ahí que no sé que. Vine aquí otra vez, llegamos allá y no el señor no aparece. El otro día otra vez por allá en Bajira, yo les dije vengo pero para dialogar que yo no ando pidiendo limosna. Dios me ha dado la oportunidad de tener una finca y de poder trabajar y darme de comer pero no me vengas a engañar como perro chiquito que el gobierno lo que pasa es que esta acostumbrado a llenarlo a uno de mentiras cada vez que se le da la gana. Yo no sirvo para esto".

⁷ Des mobilisations comme celles-ci n'avaient pas eu lieu depuis les grèves agraires de 1971 et la grève civique nationale de 1977 (Archila, 2003)

revendications en termes de justice sociale. Au moment de sensibiliser sur ces questions à l'international, les organisations paysannes sont poussées à rappeler l'urgence de la situation humanitaire pour maintenir l'attention, mais aussi à apparaître comme des actrices crédibles pour les ONGI souhaitant réaliser des projets au niveau local. Alors, paysan ou victime ? Dans ces jeux de positionnement des revendications au niveau national puis international, la construction locale de la cause victimaire entre dans une dynamique différente, où la cause doit être adaptée à chaque contexte, et à chaque interlocuteur. Ces cadrages, où les cadres sont des « schèmes d'interprétation » qui permettent aux individus de « localiser, percevoir, identifier, étiqueter » des situations (Goffman, 1974 : 21) mis en place par les leaders ne sont pas pour autant pensés de manière stratégique (Mathieu, 2002). Les leaders composent avec les différents interlocuteurs et contextes, en mettant l'accent sur un aspect particulier de leurs revendications locales. Rendre intelligible la complexité des situations locales que vivent les communautés rurales est un réel enjeu au niveau international, où chaque organisation met en mot sa lutte de manière différente pour glaner des soutiens, tandis qu'au niveau national l'heure est plutôt à l'union des causes victimaires et paysannes.

AU NIVEAU NATIONAL : UN RAPPROCHEMENT DES REVENDICATIONS AGRAIRES ET VICTIMAIRES⁸

Dans le contexte particulier d'un renouveau de l'activisme paysan et des dialogues de paix, la question des victimes est un enjeu national pour de nombreuses organisations locales. Au cours de ces mobilisations et des débats nationaux sur la place des victimes, on observe un rapprochement entre les revendications agraires et victimaires. Les mobilisations paysannes de 2013 naissent d'une critique de la signature des traités de libre échange avec l'Europe (Août 2013) et les Etats-Unis (Mai 2012) qui mettent directement en concurrence les paysans colombiens avec des agricultures du Nord mieux équipées et mieux subventionnées. En plein processus de paix, l'ampleur de ces mobilisations ramène le pays à ses campagnes, des zones délaissées historiquement, mais pourtant au centre des enjeux économiques futurs⁹. Dans ces mobilisations, le paysan est présenté comme la victime d'un système économique qui l'appauvrit et menace sa subsistance tandis que la victime est ramenée à son origine paysanne. C'est autour d'un consensus « la paix avec une justice sociale » que victimes et paysans se réunissent pour unir leur voix dans des mobilisations nationales et pour positionner leur vision post-conflit. Aux côtés de banderoles d'hommage aux victimes comme « sans oublier » ou « les dirigeants militaires sont les assassins de nos fils », on trouve des slogans comme « pour le droit à notre territoire » ou

⁸ Réflexions issues d'un travail de terrain dans le suivi de la grève agraire au niveau national et dans les deux régions précédemment mentionnées.

⁹ Le programme économique du gouvernement de Juan Manuel Santos repose en partie sur les « locomotives du développement » basées sur l'extraction des ressources minières et énergétiques et le développement de l'agrobusiness. (Plan National de Développement 2010-2014)

« nous voulons une paix avec la santé, l'éducation et la justice sociale »¹⁰. La cause victimaire est ainsi redessinée au niveau national, pour mettre en avant des attentes particulières, face au modèle économique et face aux négociations de paix, ce que l'on perçoit aussi dans la tribune d'une organisation paysanne du Magdalena Medio qui réunit des paysans victimes du conflit :

« Même si inclure les plus touchés du conflit dans les dialogues qui se signeraient à La Havane est un grand pas pour la paix, il est nécessaire que l'Etat commence à compenser les besoins qu'il a toujours laissé au privilège de quelques-uns. Les paysans, les indigènes, afro-descendants et les moins favorisés en général nous continuerons à apporter, à revendiquer, et à assumer notre rôle de sujets politiques qui luttent pour obtenir cette paix avec justice sociale tant espérée »¹¹

Le cadre autour de la justice sociale permet ainsi non seulement de réunir le paysan et la victime autour des enjeux post-conflit, mais également de désigner une situation ressentie comme problématique, et de désigner des responsables, au premier desquels l'Etat. Par ces recadrages du paysan/victime ou victime/paysan, les organisations sociales sont productrices de sens et impliquées dans une politique de signification (Snow, Benford 2000). Le paysan est rappelé à sa condition de victime et la victime à celle de paysan, éclairant ainsi d'une signification nouvelle des revendications qui étaient présentées comme différentes voire concurrentes. Les perceptions particularistes locales sont ainsi lissées au niveau national pour produire un sens commun. Cependant, ces cadrages ne doivent pas être réduits à leur portée stratégeste (Mathieu, 2002) où les *frame articulators* (Snow, Benford 2000), cadreraient les enjeux au gré des opportunités de mobilisation. Au contraire, les leaders paysans dont il est question ne recherchent pas le cadrage victimaire idéal, ils tentent plutôt de donner un sens à des perceptions locales distinctes puisque « les cadres de l'action collective ne se réduisent pas à un agrégat d'attitudes et de perceptions individuelles mais sont aussi l'aboutissement de la négociation d'un sens partagé » (Gamson, 1992 : 111). La réussite du mouvement paysan colombien a justement été de fédérer des particularismes identitaires locaux autour d'un cadrage plus général en termes de justice sociale dans lequel les différents acteurs se reconnaissent, et s'accordent sur l'origine de leur victimisation. Enfin, ce recadrage des causes victimaires permet également de passer à l'action, avec des victimes autrefois vulnérables qui deviennent des actrices avec des propositions pour une transition post-conflit. C'est en dépassant l'image de neutralité d'une victime civile prise entre deux feux que le mouvement paysan re-politise la cause victimaire pour positionner des revendications agraires précises. Ce nouveau cadrage de l'injustice permet de prendre position vis-à-vis de la Loi des

¹⁰ Slogans relevés lors des manifestations de la Marche Patriotique le 9 avril 2013, puis du Congrès des Peuples le 18 avril 2013 à Bogotá. Ces manifestations, organisées par deux mouvements politiques ont marqué le début des manifestations plus grandes d'août et septembre 2013.

¹¹ Article rédigé par Cahucopana (Corporation Action Humanitaire pour le vivre ensemble et la paix dans le nord-est de l'Antioquia) dans le journal local *Tierra* Avril-Juillet n°17, 2014. Titre de l'article « Les victimes du Nord-est parient sur la paix », Traduction personnelle. Version originale : « aunque es un gran paso para la paz incluir a los mas afectados en medio del conflicto en los acuerdos que se firman en la Habana, también es necesario que el Estado empiece a resarcir las necesidades que siempre ha dejado como privilegio de unos pocos, los campesinos, indígenas, afro descendientes y los menos favorecidos en general seguiremos aportando, reivindicando y asumiendo nuestro rol de sujetos políticos que luchan por obtener la tan anhelada paz con justicia social ».

Victimes, souvent jugée insuffisante, et dont les réparations individuelles ôtent aux acteurs leur projet collectif d'amélioration des conditions sociales de leur région.

La synthèse qui émerge des slogans « droit à la vie » et « droit au territoire » est ainsi faite entre le modèle économique et le conflit armé que connaît le pays et dont les principales victimes se trouvent dans le monde rural. La séparation implicite réalisée dans l'agenda des négociations de paix à la Havane entre la politique agraire et les victimes vise ainsi à être cassée pour montrer que les paysans en tant que victime exigent des droits spécifiques dans le post-conflit, mais qu'également les victimes en tant que paysans demandent des garanties pour assurer la justice sociale, nécessaire à la non répétition des violences. Ce sont ces débats qui ont animés la Cumbre Agraria Étnica y Popular¹² (sommet agraire, ethnique et populaire), organisé en mars 2014 (soit après la mobilisation sans précédent d'août 2013) et qui a rassemblé les différents secteurs du mouvement paysan colombien, annonçant la « construction d'un programme unitaire ». Le document final, ou « cahier de doléances », signé par plusieurs organisations fait ainsi mention de demandes spécifiques de réparations pour les paysans victimes du conflit, et victimes paysannes des orientations néo-libérales. Derrière ces rapprochements de causes, il y a aussi la volonté du mouvement paysan de ne pas mettre en concurrence les victimes (du moins celles qui se revendiquent comme des victimes de l'Etat et des paramilitaires), et donc les revendications agraires qu'elles portent. Ces recadrages de causes s'appuient sur des perceptions bien différentes au niveau local, mais qui sont en partie gommées au moment où les leaders positionnent leurs revendications au niveau national.

EXPLIQUER SES REVENDICATIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION POST-CONFLIT : PAYSAN OU VICTIME ?

L'échelon international a toujours été central pour les victimes du conflit colombien, et l'est d'autant plus dans le cadre de négociations de paix à Cuba qui bénéficient d'une visibilité médiatique. Pour asseoir leurs revendications, les organisations paysannes ont depuis longtemps recours à des réseaux de solidarité internationale, des ONGI de développement et humanitaire, des soutiens politiques et divers réseaux internationaux qui leur permettent d'être reconnues comme légitimes et leur assure une certaine protection en les rendant visibles. Ces partenaires internationaux, incontournables dans les mobilisations des organisations locales, sont divers, avec des traditions, des idéaux, et des actions parfois très différents. L'analyse en termes de cadres d'interprétation, qui nous a permis de comprendre le processus d'alliance nationale entre victimes et paysans, permet également de comprendre comment les organisations paysannes construisent un discours victimaire compréhensible à l'international. Dans les interactions avec des acteurs internationaux, les organisations locales poursuivent plusieurs buts puisqu'il s'agit de maintenir l'aide humanitaire et l'attention autour de la question des droits de l'homme, mais également de créer/d'assurer des soutiens étrangers à la cause paysanne. Pour ce faire, les organisations locales doivent sortir de leurs contextes régionaux et

¹² Le sommet agraire, ethnique et populaire qui a réuni l'ensemble des organisations sociales à l'origine des manifestations de 2013 s'est réalisé à Bogotá du 15 au 17 mars 2014, réunissant 30 000 personnes de toutes les régions du pays.

nationaux pour maintenir cet élan de solidarité internationale. La cause victimaire devient alors un atout dans les registres rhétoriques de sollicitation de l'aide où la victime véhicule un certain imaginaire qui fait écho aux programmes et thématiques de la solidarité internationale. Cependant, dans le cadre des négociations de paix, de nombreuses ONGI et agences de coopération repensent leur action en Colombie et se préparent au post-conflit, ce qui signifie une redéfinition de leur action, en termes de projets mais surtout en termes budgétaires. C'est également le cas de la coopération institutionnelle bilatérale puisqu'en entamant un processus de paix, la Colombie est jugée moins risquée, et les financements pour les projets humanitaires et de développement sont donc repensés. L'OCHA alerte d'ailleurs sur les dangers des réductions budgétaires annoncées pour l'action humanitaire en Colombie, et rappelle dans un rapport¹³ à destination des ONGI et agences de coopération présentes dans le pays que la situation reste alarmante en termes de respect des droits. Alors que les menaces continuent et que les habitants des deux régions étudiées continuent d'être victimes, les organisations paysannes doivent déjà jongler avec les nouveaux agendas de la solidarité internationale. Une tension évidente sous-tend cette auto-représentation des organisations paysannes : continuer à faire appel au registre victimaire pour alerter sur la situation humanitaire alarmante tout en garantissant de présenter un statut d'acteur local crédible pour la réalisation de projets de développement nécessaires dans ces zones vulnérables.

Alors, paysan ou victime ? Quels usages de la cause victimaire par les leaders paysans au niveau international ? L'internationalisation croissante des victimes et les nécessaires soutiens internationaux poussent sans cesse les acteurs locaux à se positionner sur ce que Guy Nicolas appelle un « marché victimaire » (Nicolas, 1992), où les acteurs doivent en permanence assurer une certaine cote victimaire nécessaire pour glaner des soutiens, une dynamique qui pousse selon lui à l'accumulation de tragédies. La solidarité internationale basée sur un élan de compassion doit être « activée ou ciblée sur telle ou telle situation de victimisation pour être efficace » (Nicolas, 1992 : 9). Sans pour autant tomber dans le stratagème que suggère parfois ces réflexions, il est important de prendre en compte le besoin de visibilité de ces communautés, et donc les différents cadrages nécessaires pour faire connaître leur situation. Pour rendre intelligible une cause locale, les leaders paysans doivent s'adapter pour cadrer avec les attentes et donc les perceptions de la victime au niveau international. Selon Béatrice Pouligny « ceci renvoie à une seconde difficulté propre à l'approche humanitaire qui repose sur une double distinction victimes / bourreaux et civils / militaires, autant de catégories conçues de façon homogènes et globales. L'intervention et l'aide qui l'accompagne sont largement basées sur la figure de la victime, civile, passive et déconnectée de toute réalité socio-politique » (Pouligny, 2001: 101). Ainsi, les échanges constants avec la coopération internationale amènent à redessiner les histoires locales, en valorisant certains faits par rapport à d'autres, non sans conséquence sur la construction locale des causes. S'ensuit alors un lissage du discours revendicatif et politique, pour mettre en avant un discours de population civile en danger, pour faire appel à une aide humanitaire, ou bien une identité paysanne qui luttent pour l'instauration d'un modèle pour susciter les

¹³ OCHA, 2015 « La dimensión humanitaria tras los acuerdos de paz : propuestas para la comunidad internacional en Colombia »

réseaux altermondialistes. Les leaders font donc des choix en adaptant leur posture au gré des interactions avec les partenaires internationaux, et le thème de la victime joue un rôle central pour faire comprendre la souffrance à distance (Boltanski, 1993). Les organisations locales alternent entre une extrême politisation de leur cause au niveau national et un lissage du politique au niveau international, où le cadrage victimaire permet toutefois de positionner des revendications et une vision du conflit.

En effet, dans l'internationalisation de leurs revendications, les acteurs locaux tentent justement de s'émanciper de cette dynamique victimaire. En utilisant le terme de victime ils cherchent à faire comprendre la complexité de leurs revendications, et la victime sert alors de porte parole au paysan. Deux leaders du bassin du Curvaradó venus en France pour dénoncer leur situation ont été reçus par différents acteurs internationaux, en tant que victimes de menaces, défenseurs des droits de l'homme et déplacés. Exilés depuis plusieurs mois en Europe en raison des menaces reçues, ces deux leaders ont reçu l'aide de PBI (Peace Brigades International), une ONGI qui fait de l'accompagnement aux communautés en Colombie¹⁴. Pour Enrique, leader du Curvaradó, il est difficile de faire exister les revendications des victimes à l'étranger car le président colombien, Juan Manuel Santos, a rendu la Colombie « respectable » et il devient plus complexe de dénoncer les responsables étatiques des violences. Lors des rencontres avec différents partenaires, l'enjeu est ainsi d'expliquer la complexité de la situation. Présentés comme des victimes, ces deux leaders positionnent leurs revendications en présentant une liste de responsables, des noms avec des chefs d'accusation précis. Leur but : récupérer les terres. Aucune revendication en tant que victime n'est avancée dans leurs discours, bien que le ton des leaders soit alarmiste face à la réduction des effectifs et des financements internationaux. Au cours d'un entretien avec une radio française, Enrique est interrogé sur les violences subies et il insiste pour montrer que cette violence n'est pas le fait d'une délinquance commune mais bien d'une stratégie paraétatique pour s'approprier des ressources des communautés. Lors d'une conférence grand public à Amnesty International, le leader insiste encore une fois sur les intérêts privés sur cette terre en re-contextualisant les dynamiques d'accaparement dans cette zone. Le réquisitoire de Enrique s'interrompt de temps en temps, pour laisser parler Omaira, qui apporte son témoignage sur les violences reçues et la persécution dont elle est victime. Elle raconte l'assassinat de son mari, puis de son frère, les menaces qu'elle a reçu et elle confie aussi ses peurs car ses enfants ont récemment été intimidés par des paramilitaires. Entre la dénonciation du rôle de l'Etat, l'intérêt économique de cette zone, et les violences à l'encontre des victimes du Curvaradó, les deux leaders recadrent ainsi une cause victimaire. En rappelant l'urgence et la victimisation des habitants de cette zone, ils positionnent des revendications claires en termes de restitution des terres, et désignent des responsables des violences. Ces recadrages victimaires posent néanmoins la question d'une transition post-conflit, et de l'intérêt international pour ces victimes, qui, une fois la paix signée, retourneront à leur statut de paysan. Continuera t-on à s'intéresser aux victimes colombiennes si elles ne sont plus « que » des paysans ? Les causes victimaires projetées à l'international se construisent ainsi au gré des alliances et des intérêts des

¹⁴ Ces réflexions proviennent des entretiens et observations réalisés avec ces deux leaders lors de leur passage en France en février 2015.

organisations locales qui jouent tour à tour contre et pour la victimisation pour alerter sur un conflit toujours aussi présent.

Dans cette présentation, nous avons tenté de mettre en avant les perceptions locales de la victime à partir de deux études de cas ancrées dans des contextes différents et mis en mot de façon distincte via deux processus d'organisation paysanne. Il est intéressant de comprendre comment les leaders paysans entrent dans une dynamique de construction de sens, au niveau national autour de la justice sociale et au niveau international en alternant entre le paysan et la victime. Ces différents cadrages de la cause victimaire mettent en avant le jeu d'équilibrisme des victimes pour ne pas faire oublier les violations des droits de l'Homme encore à l'œuvre en Colombie, mais également pour se positionner comme des actrices incontournables dans le post-conflit. Être un acteur crédible tout en rappelant son statut de victime est un équilibre délicat que tentent d'obtenir les organisations paysannes que nous avons suivi. Aux différents niveaux de la mobilisation, la cause victimaire est mise en avant pour positionner une vision du conflit et donc une vision du post-conflit. Les leaders naviguent ainsi entre les perceptions locales, les alliances nationales et le registre opté à l'international, démontrant une capacité à jouer sur ces différents niveaux pour positionner leur propre vision de la victime. Cependant, les décalages entre le local et l'international montrent aussi que le paysan peine parfois à glaner des soutiens nécessaires pour répondre à la réalité de sa situation, alors que la victime continue de plaire aux bailleurs de fonds.

Références citées

Archila M., 2003, *Idas y venidas, vueltas y revueltas. Protestas sociales en Colombia*. Bogotá : Icanh/Cinep

Boltanski L, 1993, *La souffrance à distance*, Paris, Editions Métailié

Cinep/Credhos, 2004, *Barrancabermeja, la otra versión, Caso tipo 3*, Informe Noche y Niebla.

Contamin J.-G., 2003 « Les mobilisations altermondialistes avant les mobilisations altermondialistes : réflexions autour de l'alignement des cadres d'interprétation », communication au colloque du Germm intitulé « Les mobilisations altermondialistes » qui s'est tenu à Paris du 3 au 5 décembre 2003.

Daviaud S., 2010, *L'Enjeu des droits de l'homme dans le conflit colombien*, Paris : Karthala.

Département National de la Plannification de la République de Colombie, 2010, *Plan Nacional de desarrollo 2010-2014*

Gamson W. A., 1992, *Talking Politics*, New York, Cambridge University Press

Goffman E., 1974, *Frame analysis. An essay on the organization of experience*, Londres : Harper and Row.

Human Rights Watch, 2013, « El riesgo de volver a casa. Violencia y amenazas contra desplazados que reclaman restitución de sus tierras en Colombia »

Mathieu L., 2002, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, pp. 75-100.

Molano A., 2009, *En medio del Magdalena Medio*, Bogotá : Cinep.

Nicolas G., 1992, « De l'usage des victimes dans les stratégies politiques contemporaines » *Cultures et Conflits*, n°8. En ligne. Mis en ligne le 7 janvier 2003, consulté le 4 avril 2015. URL : <http://conflits.revues.org/531>

OCHA, 2015 « La dimensión humanitaria tras los acuerdos de paz : propuestas para la comunidad internacional en Colombia »

Ostriitchouk Zazulya O., 2009, « Des victimes du stalinisme à la nation victime : De la commémoration en Ukraine (1989-2007) », *Le Débat*, n° 155, p. 141-15

Pouligny B., 2001, « La communauté internationale face aux crimes de masse : les limites d'une communauté d'humanité », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 8, p. 93-108.

Snow D., Rochford B., Worden S. et Benford R., 1986, « Frame alignment processes, micromobilization and movement participation », *American Sociological Review*, n° 51, pp. 464-48.

Snow D. et Benford R., 2000, « Framing processes and social movements. An overview and assessment », *Annual Review of Sociology*, vol. 26, pp. 611-639.

http://colombialand.org/wp-content/uploads/2013/06/Justicia_Evasiva.pdf.